



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 22 Mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 22 mars à 9h45, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, Jean RONSIN, André LAITU, Pascal HERVE (Suppléant de M. GEORGET), Jean-Claude BELINE, Yann SOULABAILLE Jean-Francis RICHEUX

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Marie-Edith MACE, Emmanuelle ROUSSET, Messieurs Régis GEORGET, Georges DUMAS, Patrick HERVIOU, Guillaume PERRIN, Marcel le MOAL, Christian SORIEUX

Pouvoir :

- de Madame Marie-Edith MACE à Monsieur Michel DEMOLDER
- de Monsieur Guillaume PERRIN à Monsieur Jean-Francis RICHEUX

Assistaient également : Messieurs Charles LERAY Paierie Départementale, Monsieur Yvon MELLET du SIEFT, Messieurs Antoine DECONCHY, Olivier VINCENT et Camille SIMON, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Michel DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 10

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 15 mars 2024

N°24/03-09 Adoption du Budget Primitif 2024 et de ses annexes

Comité syndical du 22 mars 2024

N°24/03-09 Adoption du Budget Primitif 2024 et de ses annexes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L1612-4 relatif aux budgets des collectivités territoriales ;

Considérant que les sections d'investissement et d'exploitation du Budget Primitif pour l'exercice 2024 s'équilibrent en dépenses et en recettes pour les sommes respectives de **17 567 623,25€ et 30 090 441,74€**.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers Collègues, de bien vouloir :

1°) ADOPTER au chapitre le budget 2024 tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement qui sont en équilibre.

2°) APPROUVER les états joints en annexes : états des amortissements, tableaux des effectifs.

Le Budget Primitif 2024 est adopté à l'unanimité

Fait à Rennes, le 22 mars 2024

Le Président



Joseph BOIVENT